

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

Formation Conseil Conjugal et Familial (CCF) 2023-2024

Titre professionnel n° RNCP36217
(Répertoire National des Certifications Professionnelles)

Actualisé le 10/11/2022



SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU PLANNING FAMILIAL	1
Le mouvement national.....	1
Le Planning Familial 974.....	1
Notre équipe.....	1
Nos champs d'intervention	2
Notre démarche pédagogique.....	3
QU'EST-CE QU'UN-E CONSEILLER-ÈRE CONJUGAL-E ET FAMILIAL-E ?	4
Champs d'intervention d'un-e CCF.....	4
A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?	4
Conditions d'admission.....	5
Équivalences et passerelles	5
CONTENU DE LA FORMATION	5
Objectifs pédagogiques du tronc commun.....	5
Objectifs pédagogiques des modules individualisés.....	5
Le dispositif d'accompagnement	6
Calendrier du tronc commun pour 1 stagiaire	7
MODALITÉS ET ORGANISATION DE LA FORMATION	8
L'inscription.....	8
La durée, les horaires et le lieu de la formation.....	9
Le stage	9
Tarifs de la formation et modalités de prise en charge	9
Modalités d'évaluation des modules	10
Modalités d'évaluation de l'épreuve de certification	12
ANNEXE 1 : RÉFÉRENTIEL CCF N°RNCP36217	13
ANNEXE 2 : CONSULTATION DE L'ARRÊTÉ DU 3 DÉCEMBRE 2010	17
ANNEXE 3 : ÉQUIVALENCES ET PASSERELLES	17
ANNEXE 4 : TAUX D'INSERTION	18

PRÉSENTATION DU PLANNING FAMILIAL

Le mouvement national

Mouvement féministe et d'Éducation Populaire, le Planning Familial est un **réseau associatif national**, créé en 1956 sous le nom de « Maternité Heureuse » composé d'une Confédération Nationale de 70 Associations départementales (AD) et 9 Fédérations Régionales (FR).

NOS OBJECTIFS

Prendre en compte toutes les sexualités

Accompagner dans le choix de la contraception

Ecouter et orienter pour une demande d'IVG

Promouvoir l'éducation à la sexualité

Dénoncer et combattre toutes les formes de violences et de discriminations

Lutter contre les IST et le VIH (SIDA)

Privilégier une maternité choisie

Ces orientations sont transversales aux différentes activités de l'association et guident le projet pédagogique de la formation.



Le Planning Familial 974

L'Association Départementale du Planning Familial 974 a été créée le 9 juin 2006. C'est un **Espace Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle (EVARS)** agréé par la Préfecture de La Réunion en 2018 pour une durée de 10 ans. Elle possède 2 permanences d'accueil des publics sur les communes de St Louis et de St Paul.

Notre équipe

Le Planning Familial 974 est composé de salarié-e-s et bénévoles impliqué-e-s dans les animations. L'équipe pédagogique de formation pour le CCF comprend :

Référent-e-s formation :

† **Johnny Mézino**, chargé de projet formation, titulaire du FPA* ;

† **Sandrine Hermance**, formatrice, titulaire du FPA*.

* Titre professionnel FPA : Formateur Professionnel d'Adultes

Co-formatrices :

† **Marie Hoarau**, Animatrice de prévention ;

† **Sandra Calteaux**, Conseillère Conjugale et Familiale.

Les référent-e-s assureront l'accompagnement personnalisé des stagiaires, en veillant à leur parcours de progression durant la formation et en les accompagnant dans le déroulement des stages pratiques et dans le suivi de leur écrit professionnel.

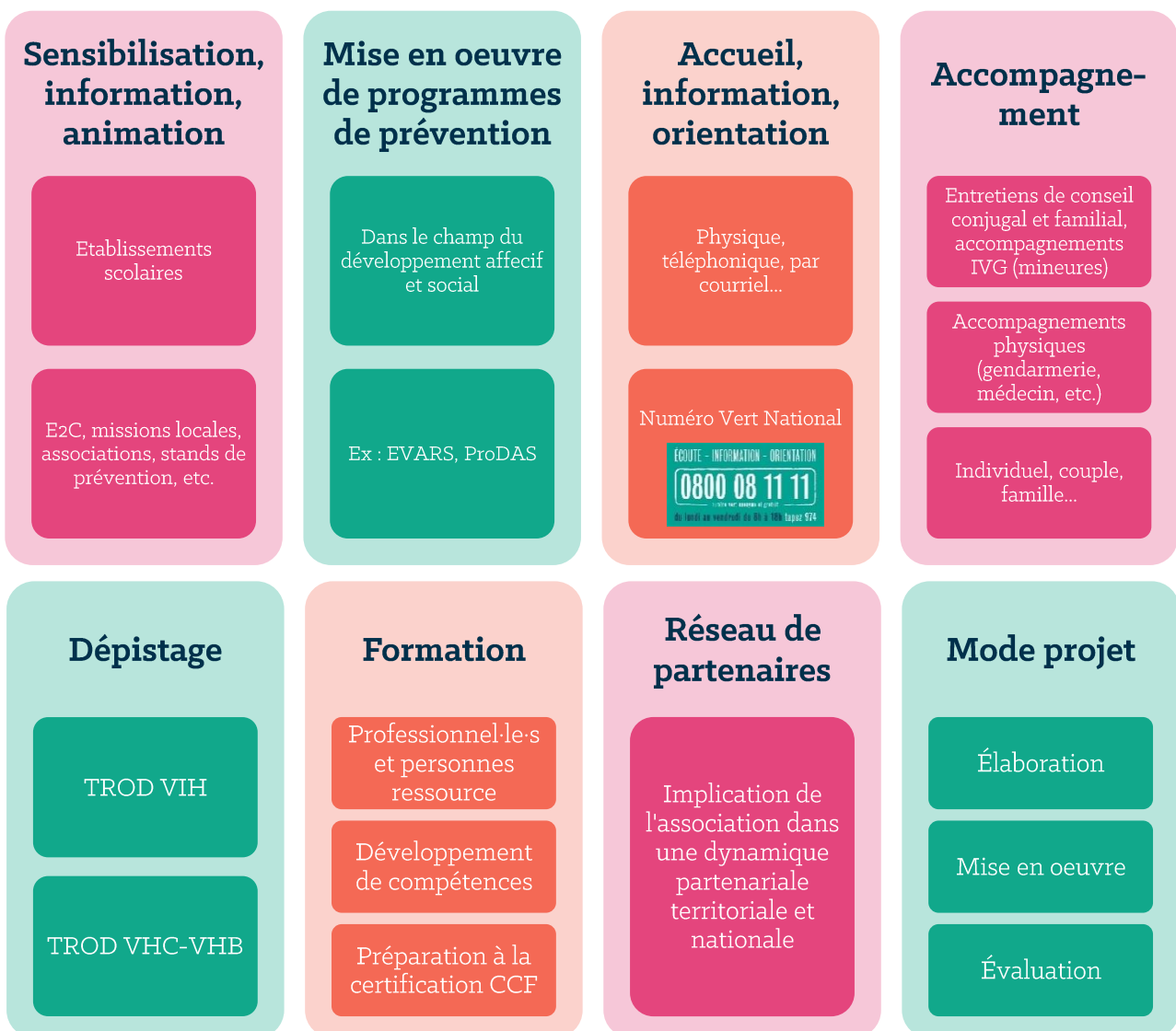


Au-delà des personnes mentionnées, **c'est l'ensemble de l'équipe du Planning Familial 974 qui est investi dans le processus de formation des stagiaires** ; notamment lors des stages pratiques où les salarié-e-s référent-e-s les accompagnent dans un positionnement professionnel adapté aux situations afin de leur permettre de développer leur capacité d'analyse de la pratique et l'appropriation des connaissances vues en formation.

Lors des sessions de formation, Le Planning Familial 974 mobilise son **réseau partenarial** en qualité d'intervenant-e-s extérieur-e-s afin de partager leurs pratiques, expertises et expériences sur les thématiques abordées.

Nos champs d'intervention

Nous intervenons auprès de tout public.



Notre démarche pédagogique

Les principes de l'Éducation Populaire sous-tendent la démarche pédagogique que propose notre structure en formation et dans toutes nos activités.

Cette approche requiert de la part des stagiaires un fort degré d'**implication** dans les apprentissages puisqu'elle s'appuie sur les savoirs du groupe et s'inscrit dans une démarche d'auto-évaluation permanente.

La démarche pédagogique utilisée et privilégiée dans les formations proposées par le Planning Familial 974 consiste en l'alternance :

- entre démarches **inductives**, **déductives** et **analogiques** ;
- entre méthodes **interrogatives**, **affirmatives**, **actives** et **démonstratives** ;
- entre élaborations collectives, apports théoriques, mises en situation et analyses de la pratique.

Notre cadre de référence s'appuie sur :

- **l'approche globale** de la sexualité ;
- la démarche de **réduction des risques** en matière de prévention ;
- la démarche intégrée du **genre** dans le cadre de la lutte contre les inégalités, discriminations et violences, notamment liées au sexe, à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre ;
- la remise en question des savoirs et des **savoirs « préconstruits »** ;
- **l'approche démedicalisée** des questions de sexualité.

Nous priorisons donc des méthodes qui :

- permettent **l'échange** des savoirs et des expériences ;
- privilégient les débats et les questionnements ;
- favorisent **l'implication personnelle**, l'expression de soi et le travail sur les représentations.

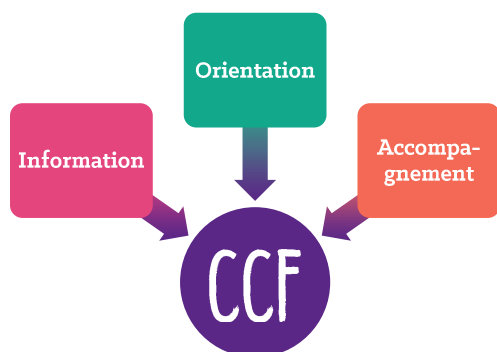
Le Planning Familial 974 est organisme de formation depuis 2014 et fonde son activité de formation dans l'objectif de **développer l'autonomie** des personnes et se construit en fonction des besoins de chaque groupe.

Le Planning Familial 974 est engagé dans la **démarche qualité** pour certifier le professionnalisme de son organisme de formation : nous avons obtenu la certification qualité Qualiopi en 2020.

L'Éducation populaire

Le Planning Familial est un mouvement d'**Éducation Populaire**, une posture pédagogique qui remet en cause la **hiérarchie des savoirs**. En favorisant le dialogue et l'échange collectif, en permettant à chacun·e d'exprimer et de partager son expérience, l'Éducation Populaire donne aux personnes l'espace pour reconnaître et discuter des rapports de pouvoir, comme les inégalités de genre.

QU'EST-CE QU'UN·E CONSEILLER·ÈRE CONJUGAL·E ET FAMILIAL·E ?



Le métier de Conseiller·ère Conjugal·e et Familial·e (CCF) consiste à exercer – auprès des jeunes, des femmes, des couples et des familles – des activités d'**information**, d'**orientation** et d'**accompagnement** dans tous les domaines liés à la vie affective et sexuelle, aux conduites à risques, aux discriminations, aux violences (sexuelles, sexistes, de couple...), aux problèmes relationnels dans le couple et dans la famille.

Les CCF s'inscrivent dans le cadre de la **promotion de la santé** et de l'**approche globale** des personnes en matière d'éducation à la sexualité. Ils et elles s'appuient sur l'analyse de pratique, la formation continue, le travail en réseau et le cadre déontologique de l'**écoute active** pour répondre au plus juste aux besoins des personnes.

Les activités des CCF sont régies par le **référentiel métier enregistré au RNCP** (voir Annexe 1), ainsi que l'**arrêté du 3 décembre 2010** relatif à « la formation des personnels intervenant dans les centres de planification ou d'éducation familiale et dans les établissements d'information, de consultation ou de conseil familial » (voir Annexe 2).

Champs d'intervention d'un·e CCF

- Les activités développées dans le cadre du conseil conjugal et familial peuvent être destinées autant à une personne, un couple, un groupe, une famille, des professionnel·le·s.
- Elles peuvent être exercées en **centre de planification**, en **centre d'orthogénie**, en **structure associative ou institutionnelle** proposant de l'accueil, de l'information, de l'animation et/ou de l'accompagnement dans les domaines liés aux champs de compétences du conseil conjugal et familial. Elles peuvent aussi être exercées en **libéral**, avec comme missions :
 - L'**animation** de groupes d'information et d'expression ;
 - La **conduite d'entretiens** dans le cadre de la relation d'aide, sont des éléments essentiels de la pratique du conseil conjugal et familial.
- L'écoute mobilisée dans l'exercice du conseil conjugal et familial ne relève pas de l'expertise, ni d'une approche psychanalytique ; son objectif premier est de permettre à la personne de situer sa problématique, son contexte, renforcer sa place en tant que sujet afin qu'elle initie des choix adaptés à sa situation.

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

La formation de conseil conjugal et familial concerne :

- les professionnel·le·s et/ou bénévoles des secteurs de l'**action sociale et médico-sociale**, de l'**éducation** ou de l'**animation socioculturelle** ;
- les personnes souhaitant exercer des activités d'écoute et d'accompagnement relatives à la vie affective, relationnelle et sexuelle.

Conditions d'admission

Conformément à l'arrêté du 3 décembre 2010 (JORF n°0286 du 10 décembre 2010) et au référentiel enregistré au RNCP (n° RNCP36217) qui l'encadrent, « la formation au conseil conjugal et familial est accessible aux personnes justifiant d'un diplôme enregistré au moins au niveau III du répertoire national des certifications professionnelles dans les domaines suivants : médical, paramédical, social, éducatif, psychologique, juridique, d'animation, ainsi qu'aux personnes ayant obtenu l'attestation de formation "Education à la vie" et justifiant de 200 heures d'activités d'accueil, d'informations relatives à la vie sexuelle, relationnelle et familiale».

Équivalences et passerelles

Voir l'Annexe 3 pour le détail des équivalences et passerelles.

CONTENU DE LA FORMATION

Objectifs pédagogiques du tronc commun

Cette formation a pour principal objectif de permettre aux stagiaires d'**exercer une fonction d'aide appuyée sur des compétences d'écoute et d'accompagnement** des personnes dans les dimensions affectives, relationnelles et sociales. A la fin de cette formation, les stagiaires seront capables de :

- Mener des entretiens de counseling (bloc 1)*
- Accompagner des personnes dans le champ de la santé sexuelle (bloc 4)*
- Animer des actions collectives sur la vie affective, relationnelle et sexuelle (bloc 2)*
- Mener des actions de prévention sur la vie affective, relationnelle et sexuelle (bloc 3)*
- Accompagner des personnes concernées par des situations de violences (bloc 5)*
- Accompagner des personnes dans le champ de la conjugalité et de la parentalité (bloc 6)*



* Voir Annexe 1 pour le référentiel détaillé des activités et compétences.

Objectifs pédagogiques des modules individualisés

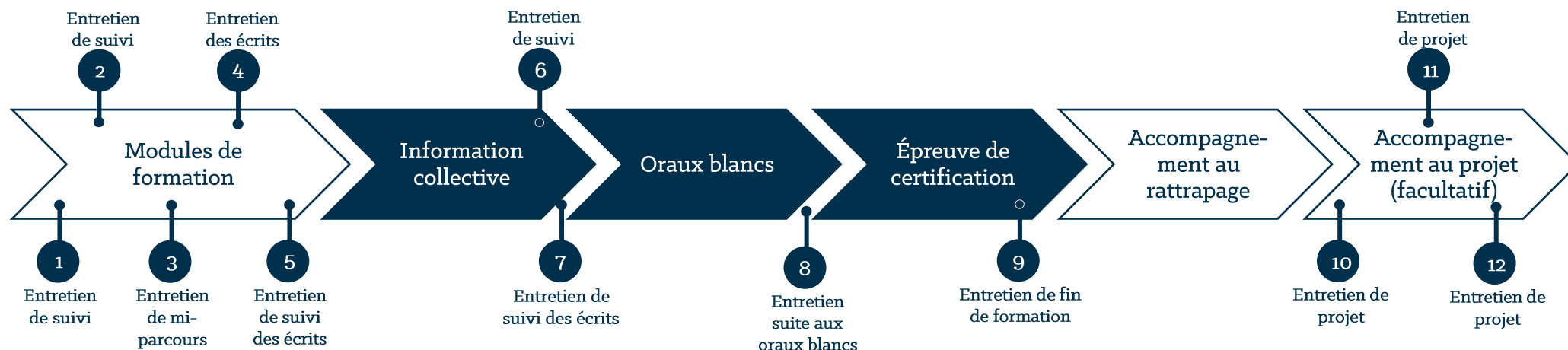
Afin de s'assurer que chaque stagiaire réponde aux exigences de la certification, des modules complémentaires sont proposés, axés sur des compétences transversales spécifiques. Ces modules permettront de proposer un **parcours individualisé** en fonction des pré-acquis de chacun.e. Les modules complémentaires proposés sont les suivants :

- **MC1** : Utiliser les techniques de recherche de stage (transversal recherche d'emploi)
- **MC2** : Produire un écrit professionnel
- **MC3** : Préparer une soutenance orale
- **MC4** : Utiliser les compétences douces
- **MC5** : Consolider un projet professionnel

Ces modules sont proposés à des moments précis du parcours de formation. Ces modules n'engageront pas de surcoût mais demanderont un **travail personnel supplémentaire**. Le test de positionnement permet de déterminer si un-e stagiaire doit suivre ces modules ou non. Un **suivi individuel** est également mis en place afin de s'assurer de la progression des stagiaires dans les modules individualisés (voir ci-dessous).

Le dispositif d'accompagnement

Ci-dessous une vue synoptique du dispositif d'accompagnement prévu. Plusieurs entretiens de suivi sont envisagés afin d'accompagner au mieux chaque stagiaire jusqu'à la certification. Ce dispositif est susceptible d'être modifié en fonction des besoins et des attentes de chacun·e.



Les entretiens de suivi du parcours ont pour objectif de faire le point avec les stagiaires sur leur parcours de formation, et de repérer d'éventuelles difficultés.

L'entretien de mi-parcours a pour objectif de faire un point d'étape, de vérifier la motivation et de savoir comment les stagiaires envisagent la suite de la formation.

Les entretiens de suivi des écrits sont un accompagnement à la production des rapports de stage et de l'écrit professionnel. Les stagiaires doivent envoyer à l'équipe pédagogique l'avancée de leurs écrits une semaine avant les rendez-vous prévus afin de pouvoir les corriger. Des retours seront faits lors des entretiens. Trois entretiens de suivi des écrits sont programmés pour chaque stagiaire. Cependant, en fonction des besoins de chacun·e, des entretiens supplémentaires peuvent être proposés.

L'information collective à la fin des modules de formation intervient au moment où les apprenant·e·s doivent commencer à travailler sur leur présentation orale.

Cette information collective a pour objectif de rappeler les attendus de la soutenance orale et de répondre aux éventuelles questions des stagiaires.

Les oraux blancs permettent de préparer au mieux les stagiaires à l'épreuve de certification. Lors de cette journée, chaque stagiaire doit se mettre en situation d'examen et présenter son écrit professionnel avec pour support visuel une présentation PowerPoint.

Un **accompagnement au rattrapage** est proposé aux stagiaires n'ayant pas validé un ou plusieurs modules, ou encore l'épreuve de certification. Une session de rattrapage est alors prévue.

L'accompagnement au projet permet aux stagiaires de bénéficier d'un accompagnement à la consolidation de leur projet professionnel. Cet accompagnement facultatif est proposé avec la méthodologie ADVP, sur un minimum de trois entretiens individuels.

Calendrier du tronc commun pour 1 stagiaire

Démarrage des modules de formation le **2 mai 2023** et fin de la formation le **4 décembre 2024**.

MODULES	DATES	DURÉE	TOTAL PAR BLOC
2023			
MODULE 1 : Mener des entretiens de counseling (bloc 1)	Du 2 au 4 mai	35h	70h
	16 et 17 mai		
	Du 30 mai au 1 ^{er} juin	35h	
13 et 14 juin			
MODULE 2 : Accompagner des personnes dans le champ de la santé sexuelle (bloc 4)	Du 27 au 29 juin	35h	68h
	11 et 12 juillet		
	16 et 17 août	33h	
	29 et 30 août 12 septembre		
Evaluation des modules 1 et 2	10 et 11 octobre (mises en situation)	45min	2h45
	17 octobre (épreuve écrite)	2h	
MODULE 3 : Animer des actions collectives sur la vie affective, relationnelle et sexuelle (bloc 2)	Du 24 au 26 octobre	35h	70h
	7 et 8 novembre		
	Du 21 au 23 novembre	35h	
	5 et 6 décembre		
2024			
MODULE 4 : Mener des actions de prévention sur la vie affective, relationnelle et sexuelle (bloc 3)	Du 23 au 25 janvier	35h	53h
	6 et 7 février		
	Du 20 au 22 février (demi-journée)	18h	
Evaluation des modules 3 et 4	12 et 14 mars / 19 et 21 mars (animations collectives)	2h	4h
	15 et 22 mars matin (présentation projet sous-groupes)	2h	
MODULE 5 : Accompagner des personnes concernées par des situations de violences (bloc 5)	Du 2 au 4 avril	35h	70h
	16 et 17 avril		
	30, 2 et 3 mai	35h	
	14 et 15 mai		
MODULE 6 : Accompagner des personnes dans le champ de la conjugalité et de la parentalité (bloc 6)	Du 28 au 30 mai	35h	70h
	11 et 12 juin		
	Du 25 au 27 juin	35h	
	9 et 10 juillet		
Evaluation des modules 5 et 6	20 et 21 août (mises en situation module 5)	1h	2h
	22 et 23 août (mises en situation module 6)	1h	
Oraux blancs	29 et 30 octobre	14h	14h
SOUTENANCE	3 et 4 décembre	1h	1h
TOTAL GÉNÉRAL		415h (hors évaluations et accompagnement)	

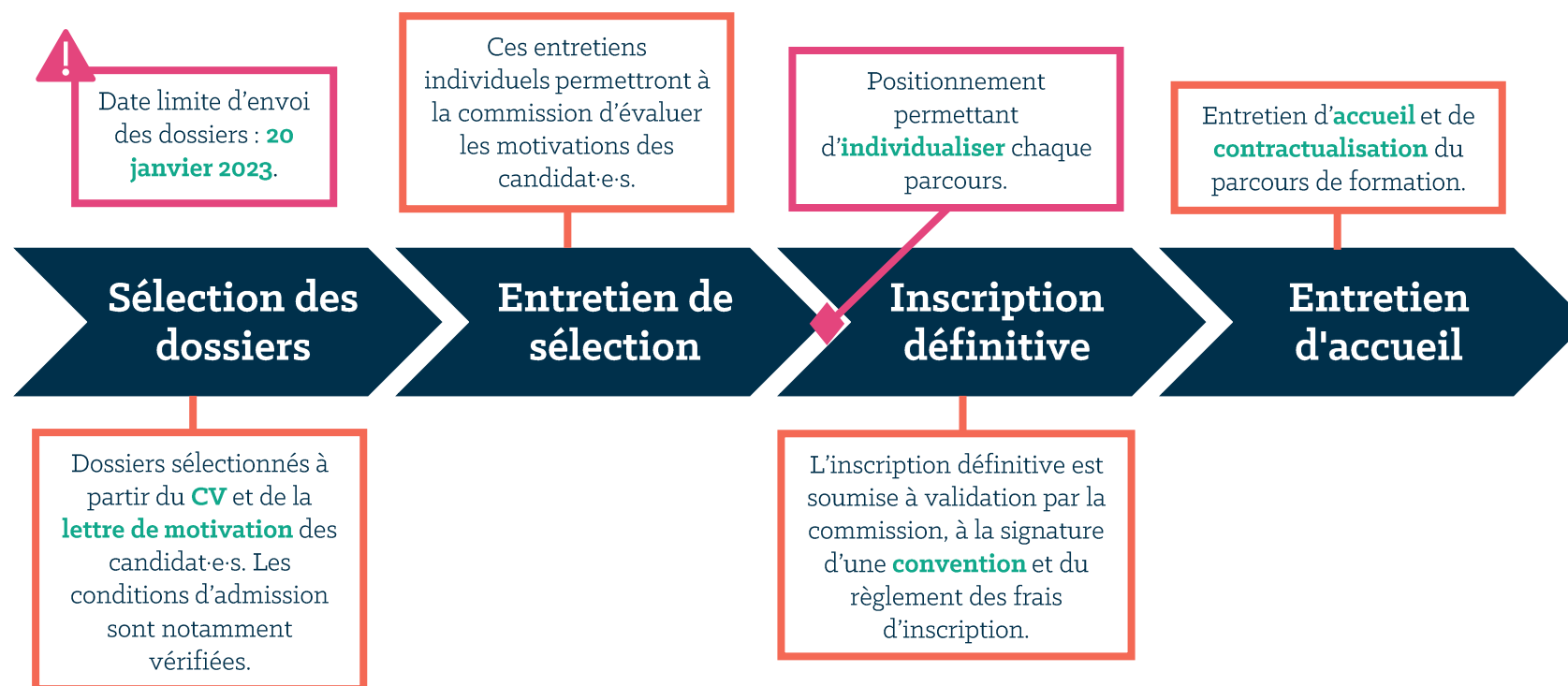
*Le programme ci-dessus est proposé sous réserve de modifications éventuelles.



MODALITÉS ET ORGANISATION DE LA FORMATION

L'inscription

Ci-dessous une vue synoptique des différentes étapes d'inscription.



La durée, les horaires et le lieu de la formation

Les modules de formation se dérouleront du 2 mai 2023 au 4 décembre 2024 sur la base de **2 sessions mensuelles de 2 à 3 jours consécutifs** (voir calendrier ci-dessus). La formation en présentiel s'échelonne donc sur une durée d'un an et 2 mois pour un total de 415 heures de groupé collectif en présentiel.

Aux 415 heures collectives s'ajoutent **100 heures de stage pratique** à réaliser de manière échelonnée **en dehors des regroupements** : 50h au sein du Planning Familial 974 et 50h au sein d'une autre structure, au choix du/de la stagiaire.

Les stagiaires de la formation bénéficieront d'un accès au **Centre de Documentation** de la confédération nationale du Planning Familial qui dispose d'un fonds documentaire de plus de 24 000 références.

S'ajoutent également les temps d'évaluation de chaque module, l'épreuve de certification, les temps d'accompagnement individuel ainsi que le travail personnel en dehors des temps de regroupement.

Au total, c'est un minimum de **550h** qui devront être dédiées au parcours de formation sur une période totale d'un an et 7 mois.

A titre indicatif, les horaires des sessions collectives sont de **8h30 à 12h30** le matin et de **13h15 à 16h15** l'après-midi (15min de pause le matin, 45 minutes de pause déjeuner, 15min de pause l'après-midi). La formation se déroulera en **présentiel** à Saint-Louis, dans le sud de l'île.

Des aménagements peuvent être proposés aux personnes dont le handicap pourrait impacter leur participation à la formation. Si vous êtes dans cette situation, contactez la **référente handicap**, Mme Sandrine HERMANCE au 06 92 71 10 47.

Tarifs de la formation et modalités de prise en charge

- Les frais pédagogiques sont de 7 500 € par personne (devis sur demande), incluant les frais de passage des différentes épreuves. La **mobilisation du Compte Personnel de Formation (CPF)** est possible, cette formation étant inscrite au Référentiel National des Certifications Professionnelles (RNCP) depuis 2022.

D'autres modalités de prise en charge sont possibles : les **OPCO**, le **Pôle Emploi**, l'**Agefiph**, etc. ou en **autofinancement** (des modalités d'échelonnement personnalisé peuvent être proposées).

- Les frais de dossier d'un montant de 40 € sont encaissés au moment de l'entretien individuel d'accueil et sont à la charge de la personne et acquis à l'organisme de formation en cas de désistement.



Le stage

Afin de développer son expérience, il est important de se rendre sur différents lieux et se confronter aux différents publics.

Objectifs des stages :

- Observer et intégrer les réalités de terrain ;
- Développer les connaissances autour du réseau ;
- Acquérir une posture de CCF (attitudes, comportements...);
- Maîtriser les techniques d'animation et de tenue d'entretiens.

Modalités d'évaluation des modules

Ci-dessous le détail des évaluations pour chaque module. A noter que nous avons fait le choix de rassembler certaines épreuves (voir calendrier plus haut).

MODULE	MODALITÉS D'ÉVALUATION	Présentiel ou asynchrone	% DE VALIDATION DU BLOC	JURY
M1 : Mener des entretiens de counseling (bloc 1)	Mise en situation d'entretien (30 minutes), questions-réponses avec le jury (15 minutes).	Présentiel	50%	✓ 1 personne du Planning Familial 974 ✓ 2 CCF en activité
	Rédaction d'un rapport de stage (environ 35 000 caractères) dans le cadre d'un stage de mise en pratique de 50 heures.	Asynchrone	30%	
	Retours de la personne référente (tutorat) lors du stage, basés sur une grille critériée.	Asynchrone	20%	
M2 : Accompagner des personnes dans le champ de la santé sexuelle (bloc 4)	Épreuve écrite individuelle : contrôle de connaissances de 2 heures.	Présentiel	20%	✓ 1 personne du Planning Familial 974 ✓ 2 CCF en activité
	Étude de 3 cas pratiques (45 minutes).	Présentiel	30%	
	Étude d'une situation d'entretien pré-IVG (60 minutes).	Présentiel	50%	
M3 : Animer des actions collectives sur la vie affective, relationnelle et sexuelle (bloc 2)	Mise en situation d'intervention collective auprès d'un groupe d'adultes sur une thématique en lien avec la vie affective, relationnelle et sexuelle (2h).	Présentiel	40%	✓ 1 personne du Planning Familial 974 ✓ 1 professionnel·le de l'animation ou de la formation ✓ 1 CCF en activité
	Rédaction d'un rapport de stage (environ 35 000 caractères) dans le cadre d'un stage de mise en pratique de 50 heures.	Asynchrone	40%	
	Retours de la personne référente (tutorat) lors du stage, basés sur une grille critériée.	Asynchrone	20%	



MODULE	MODALITÉS D'ÉVALUATION	Présentiel ou asynchrone	% DE VALIDATION DU BLOC	JURY
M4 : Mener des actions de prévention sur la vie affective, relationnelle et sexuelle (bloc 3)	Montage d'un projet en équipe, avec présentation finale et collective de 2 heures, devant le jury de validation de bloc.	Asynchrone + Présentiel	90%	✓ 1 personne du Planning Familial 974 ✓ 1 partenaire institutionnel·le, financier·e ou institutionnel·le ✓ 1 CCF en activité
	Constitution d'un fichier de contacts partenaires et de sources de veille professionnelle pertinentes.	Asynchrone	10%	
M5 : Accompagner des personnes concernées par des situations de violences (bloc 5)	Mise en situation reconstituée d'entretien (30 minutes), suivi d'un entretien d'argumentation des choix opérés, informations transmises et décisions prises lors de la mise en situation (30 minutes).	Présentiel	100%	✓ 1 personne du Planning Familial 974 ✓ 2 CCF en activité
M6 : Accompagner des personnes dans le champ de la conjugalité et de la parentalité (bloc 6)	Études de cas : le·la candidat·e analyse à l'écrit des situations, en fournissant un travail documentaire pour étayer leur analyse (4 pages maximum) ; travail individuel.	Asynchrone	30%	✓ 1 personne du Planning Familial 974 ✓ 2 CCF en activité
	Mise en situation reconstituée d'entretien en présentiel avec un couple ou une famille (30 minutes).	Présentiel	70%	



Modalités d'évaluation de l'épreuve de certification

MODULE	MODALITÉS D'ÉVALUATION	Présentiel ou asynchrone	% DE VALIDATION DU BLOC	JURY
Épreuve de certification	Rédaction d'un écrit professionnel de fin de formation de 100 000 caractères (+/- 10%), permettant le développement d'une question problématisée, déclinée au travers du référentiel métier et de l'analyse de la posture professionnelle. Cet écrit s'appuie sur : - les expériences terrains vécues lors des stages pratiques, ou toute autre expérience professionnelle pertinente, les apports de la formation, - des recherches complémentaires (documentaires, questionnaires, entretiens...) Cet écrit est présenté à l'oral lors d'une soutenance devant jury.	Asynchrone (écrit) + présentiel (soutenance)	100%	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 personne représentant l'organisme certificateur (Confédération Planning Familial) ✓ Le/la responsable pédagogique de la formation ✓ 1 professionnel-e en poste ✓ 1 employeur-euse de CCF
	Entretien individuel de bilan de fin de formation.	Présentiel	Non pris en compte dans l'évaluation	✓ Équipe de formation du Planning Familial 974

Convocation des candidat-e-s :

Une convocation indiquant le lieu et l'heure d'examen est envoyée par mail (avec accusé de réception) aux candidat-e-s 1 mois avant le début des examens. Les candidat-e-s doivent, les jours d'examen, se munir de leur convocation et d'une pièce d'identité. Le règlement de validation de la certification est joint à la convocation.

Communication des résultats :

Dès que les résultats nous sont transmis par la Confédération nationale du Planning Familial (organisme certificateur), les candidat-e-s en sont informé-e-s par mail.

Délivrance de la certification :

Lorsque la certification est obtenue, la Confédération nationale du Planning Familial (organisme certificateur) transmet les parchemins à notre organisme de formation. Nous transmettons par la suite les parchemins aux titulaires par voie postale, ou en main propre.

Pour plus d'informations sur l'épreuve de certification, les stagiaires peuvent consulter le *Règlement de validation de la certification* qui leur aura été remis.



ANNEXE 1 : RÉFÉRENTIEL CCF N°RNCP36217

CONFEDERATION NATIONALE DU PLANNING FAMILIAL - DOSSIER N°12395 - AVRIL 2021			
REFRENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
<i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'ÉVALUATION	CRITERES D'ÉVALUATION
1. Conduite d'entretiens dans une approche psycho- sociale (counselling) auprès de personnes, couples et familles dans le champ de la vie affective, relationnelle et sexuelle	1.1 Accueillir la ou les personnes, en clarifiant le cadre de l'entretien, et en mobilisant des techniques d'écoute active et de communication bienveillante, afin d'instaurer une relation de confiance	<p>- Mise en situation reconstituée d'entretien en présentiel (30 minutes), évaluée sur une grille critériée mise à disposition des stagiaires en amont de l'épreuve. Echange de questions-réponses avec le jury à l'issue de la mise en situation (15 minutes).</p> <p>Cette modalité vaut pour 50% de la validation de bloc.</p> <p>- Rédaction d'un rapport (environ 35000 caractères), basé sur des mises en situation réelle, dans le cadre d'un stage de mise en pratique de 40 heures minimum. Cette modalité vaut pour 30% de la validation de bloc.</p> <p>- Retours de la personne référente (tutorat) lors du stage de mise en pratique, basés sur une grille critériée. Cette modalité vaut pour 20% de la validation de bloc.</p> <p>Le jury de bloc est composé de 2 CCF en activité et d'une personne de l'organisme habilité à organiser les épreuves et constituer les jurys. Cette activité est validée lorsque 80% des critères sont validés.</p>	Le/la candidat.e pose correctement le cadre au démarrage de l'entretien. Elle identifie et souligne si nécessaire les signes non- verbaux exprimés par son interlocuteur.ice. Elle mobilise les principes de l'écoute active (reformulation, attitude questionnante, etc.)
	1.2 Adapter son intervention en fonction du public accueilli (enfants, adolescents, couple, en situation de handicap, allophone, MNA...), en ajustant les outils d'accompagnement, afin d'assurer un cadre d'entretien inclusif à toute personne		Le/la candidat.e mobilise un registre de langue adapté au niveau de compréhension du public. Il/elle prête attention au caractère inclusif de ses formulations. Il/elle utilise des outils et supports adaptés au public. Il/elle prend en compte les spécificités liées aux situations de handicap.
	1.3 Recueillir des informations, en mobilisant les techniques de l'écoute active, afin de comprendre la demande et les besoins de la ou des personnes(s)		Le/la candidat.e permet l'expression et le recueil d'informations pertinentes Il/elle comprend correctement la demande et les besoins de son interlocuteur.ice
	1.4 Produire une analyse conjointe de la situation avec la ou les personne(s) en s'appuyant sur les ressources et potentialités de la ou des personne(s), et sur des éléments théoriques et réglementaires, afin qu'elles opèrent des choix adaptés à leur situation		Le/la candidat.e mobilise des connaissances théoriques et réglementaires en lien avec la problématique de la ou des personne(s) Il/elle met en place des techniques permettant d'impliquer la ou les personne(s) dans l'analyse de leur situation : questions ouvertes, formulation d'hypothèses, reformulation par la ou les personne(s)...
	1.5 Orienter la ou les personnes selon leur profil et situation, en transmettant des informations sur les partenaires et structures spécialisés, afin de permettre une prise en charge effective		Le/la candidat.e mobilise ses connaissances du réseau partenarial de manière pertinente Il/elle s'assure de l'accessibilité des ressources et/ou structures relais pour la ou les personne(s) : identification et levée des freins potentiels
	1.6 Repérer les indicateurs de vulnérabilité et engager d'éventuelles actions, en situant sa responsabilité professionnelle à travers la connaissance du cadre légal et des structures relais, pour assurer le respect de leur choix et la protection de personnes		Le/la candidat.e repère les facteurs de vulnérabilité du point de vue légal ou sociétal de la ou des personne(s) : situation de handicap, dépendance économique, âge, minorités, etc. Il/elle détermine correctement les actions à enclencher si nécessaire : mise à l'abri, signalement, accompagnement, réorientation...
	1.7 Evaluer les effets de son intervention tout au long de l'entretien, en questionnant la ou les personne(s) accueillie(s), afin de s'assurer de la bonne compréhension des informations échangées		Le/la candidat.e questionne régulièrement la ou les personne(s) accueillies sur leur compréhension Il/elle reformule, lorsque nécessaire
	1.8 Clôturer un entretien, en résumant les informations partagées et les pistes identifiées, afin de garantir des échanges constructifs		Le/la candidat.e résume correctement les éléments partagés lors de l'entretien Il/elle synthétise les pistes d'actions identifiées, et s'assure que la personne a toutes les informations nécessaires pour les mettre en oeuvre
	1.9 Analyser sa posture professionnelle dans la relation d'aide, en respectant le cadre éthique et les règles déontologiques du métier (Charte de l'ANCCEF en référence), afin d'assurer un cadre professionnel aux personnes		Le/la candidat.e respecte le cadre déontologique et/ou situe ses éventuelles sorties de cadre : respect du projet de la personne, confidentialité, non- discrimination, conscience de ses limites... Il/elle identifie correctement ses forces et ses faiblesses Il/elle repère les éléments aidants, freinant et/ou ayant éventuellement manqué à la ou aux personne(s) Il/elle explicite la stratégie qu'il/elle a utilisé lors de son entretien, les techniques mobilisées et les adaptations qu'il/elle a dû mettre en oeuvre



2. Mise en oeuvre d'actions collectives dans le champ de la vie affective, relationnelle et sexuelle, auprès de différents publics	2.1 Construire le déroulé d'une séance d'information ou de sensibilisation, en appliquant une méthodologie pédagogique adaptée au public cible (personnes porteuses de handicap, jeunes, professionnels, allophone...), afin de s'assurer de l'atteinte des objectifs de l'intervention	- Mise en situation réelle d'intervention collective auprès d'un groupe d'adultes sur une thématique en lien avec la vie affective, relationnelle et sexuelle (minimum 2h). Cette intervention peut prendre la forme d'une séance de sensibilisation, ou d'un groupe de parole (lissé au choix des candidat.e.s). La mise en situation est évaluée selon une grille critériée, par l'équipe de formation présente, les participant.e.s et le/la stagiaire (auto-évaluation).	Le/la candidat.e présente un déroulé d'intervention cohérent : objectifs évaluables, phase de représentation... Il/elle alterne des formes de travail descendante et participative Il/elle choisit des supports d'intervention adaptés au public cible Il/elle prend en compte les spécificités liées aux situations de handicap.
	2.2 Introduire son intervention, en clarifiant le cadre et en mobilisant des techniques d'animation adaptées, afin de favoriser l'expression des participant.e.s	La mise en situation est évaluée selon une grille critériée, par l'équipe de formation présente, les participant.e.s et le/la stagiaire (auto-évaluation).	Le/la candidat.e présente les personnes, la structure, les objectifs, et le cadre d'intervention Le/la candidat.e mobilise des outils d'animation favorisant la prise de parole des participant.e.s : questionnements, jeux, brise-glaces...
	2.3 Animer une séance d'information ou de sensibilisation, en utilisant des techniques d'animation interactives et en assurant la régulation des échanges, afin de faciliter la participation et la production de savoirs collectifs	Les 3 grilles d'évaluation sont transmises au jury de validation du bloc. Les supports et le déroulé d'intervention sont transmis au jury de validation du bloc. Cette modalité vaut pour 40% de validation du bloc.	Le/la candidat.e mobilise et adapte ses techniques d'animation Il/elle parvient à créer et maintenir une dynamique collective Il/elle régule les échanges entre les participant.e.s Il/elle valorise les savoirs émergents du groupe
	2.4 Evaluer l'efficacité d'une animation de groupe ou de séance d'information en utilisant les outils adaptés, afin d'engager des actions correctives si nécessaires	- Rédaction d'un rapport (environ 35000 caractères), basé sur des mises en situation réelle, dans le cadre d'un stage de mise en pratique de 40 heures minimum. Cette modalité vaut pour 40% de validation du bloc.	Le/la candidat.e mobilise des supports d'évaluation des acquis et/ou de la satisfaction Il/elle en tire une analyse des points forts et d'amélioration Il/elle détermine les éventuelles actions correctives
	2.5 Analyser sa posture professionnelle lors de l'animation, en respectant le cadre éthique et les règles déontologiques du métier (Charte de l'ANCCEF en référence), afin d'assurer un cadre professionnel aux personnes	- Retours de la personne référente (tutorat) lors du stage de mise en pratique, basés sur une grille critériée. Cette modalité vaut pour 20% de validation du bloc.	Le/la candidat.e respecte le cadre déontologique et/ou situe ses éventuelles sorties de cadre : confidentialité, non-discrimination, conscience de ses limites... Il/elle identifie correctement ses forces et ses faiblesses Il/elle explicite les choix pédagogiques opérés
	2.6 Animer un groupe de parole, en mobilisant des techniques permettant le partage de vécus, afin de favoriser une analyse collective des problématiques évoquées	Le jury de bloc est composé d'un.e professionnel.le de l'animation ou de la formation dans les champs de l'action sociale et/ou de la santé sexuelle, d'un.e CCF en activité et d'une personne de l'organisme habilitée à organiser les épreuves et constituer les jurys. Cette activité est validée lorsque 80% des critères sont validés.	Le/la candidat.e centre les échanges sur les vécus des personnes : expression à la 1ère personne, focalisation sur les ressentis... Il/elle accompagne une réflexion et une analyse collective des vécus exprimés Il/elle garantit un cadre sécurisant pour les personnes face à l'expression d'émotions fortes : "rituels" d'entrée et de sortie du groupe, reformulation...
3. Développement d'actions en faveur de la promotion de la vie affective, relationnelle et sexuelle, au sens de l'OMS	3.1 Concevoir un projet (permanence d'écoute, stands, animation collective, maraude...), en mobilisant une méthodologie de gestion de projet, afin de répondre aux demandes partenariales et aux besoins du territoire		Le/la candidat.e analyse la demande et/ou les besoins du territoire, des partenaires, etc. Il/elle formule des objectifs généraux et opérationnels, et leurs indicateurs d'évaluation Il/elle mobilise des outils de gestion de projet : SWOT, rétroplanning, moyens humains et matériels nécessaires...
	3.2 Construire des partenariats professionnels, en identifiant les structures pertinentes (institutions, associations, financeurs...) afin de développer la mise en oeuvre d'actions dans le champ du CCF	Mise en situation reconstituée de montage d'un projet en équipe, avec présentation finale et collective de 2 heures, devant le jury de validation de bloc.	Le/la candidat.e identifie les partenaires pertinents pour le projet visé Il/elle présente son projet de façon claire Il/elle adapte sa présentation et son discours selon le type de partenaires
	3.3 Contribuer à l'élaboration de diagnostics partagés sociaux et territoriaux, en mettant en oeuvre la méthodologie adéquate (recherche-action, questionnaires, entretiens...), afin de participer à la résolution de problématiques spécifiques	Le jury de validation du bloc est composé d'un partenaire institutionnel, financier ou opérationnel, d'un.e CCF en activité et d'une personne de l'organisme habilitée à organiser les épreuves et constituer les jurys. Cette modalité vaut pour 90% de validation du bloc.	Le/la candidat.e produit une enquête métier et/ou de terrain motivant l'utilité du projet proposé
	3.4 Produire des bilans d'activité, en utilisant des outils de suivi (grilles d'analyse, recueil de données...), afin de mesurer les impacts des actions menées, de les valoriser et de faire évoluer		Le/la candidat.e construit des outils de suivi pertinents et efficaces : tableaux de suivi, formulaire en ligne, etc. Il/elle justifie des choix des outils en rapport avec les indicateurs d'évaluation
	3.5 Collaborer avec une équipe, en mobilisant des capacités d'écoute et de conciliation, afin de favoriser l'atteinte des objectifs		Le/la candidat.e identifie ses forces et ses faiblesses dans le travail d'équipe : capacité de conciliation, écoute, leadership... Il/elle analyse les étapes et difficultés rencontrées lors du travail en équipe
	3.6 Développer son réseau professionnel et partenarial, via des prises de contact ou la participation à des événements, afin d'orienter les personnes de façon pertinente	Constitution d'un fichier de contacts partenaires, et de sources de veille professionnelle pertinentes. Ces documents sont remis au jury de validation de bloc. Cette modalité vaut pour 10% de validation du bloc.	Le/la candidat.e identifie les partenaires en lien avec le champ d'intervention sur son territoire. Il/elle construit un tableau de suivi de ses partenaires : date de rencontre, contacts, horaires, spécificités...
	3.7 Réaliser une veille professionnelle, via des sources institutionnelles et partenariales, afin d'avoir une connaissance actualisée des politiques sociales, familiales et de santé sexuelle en vigueur		Le/la candidat.e connaît les sources d'informations pertinentes pour son champ d'intervention.

4. Accompagnement des personnes dans le champ de la santé sexuelle	4.1 Mettre à disposition des personnes des informations objectives sur les infections sexuellement transmissibles, les moyens de contraception, la grossesse, l'accouchement dans le secret et l'avortement, en appréhendant la démarche réduction des risques, afin de favoriser un choix éclairé	Epreuve écrite individuelle de 2h00, composée de : - un contrôle de connaissances, comptant pour 20% de l'évaluation - l'étude de 3 cas pratiques sous forme de réponses à apporter à des demandes par chat ou mail (45min), comptant pour 30% de l'évaluation - l'étude d'une situation d'entretien pré-IVG (60min), comptant pour 50% de l'évaluation	Le/la candidat.e met correctement en lien les différentes IST et les formes de dépistages associées // elle s'inscrit dans une démarche de réduction des risques // elle transmet des informations claires sur les moyens de contraception et leur utilisation // elle informe correctement sur les méthodes, et la législation concernant l'IVG/IMG, et l'accouchement dans le secret // elle identifie les ressources et structures d'orientation adaptées
	4.2 Informer sur l'anatomie génitale, la physiologie de la reproduction et de la réponse sexuelle humaine, en mobilisant des supports adaptés, afin de permettre aux personnes de connaître leur corps et leur sexualité	Le jury de bloc est composé de 2 CCF en activité et d'une personne de l'organisme habilitée à organiser les épreuves et constituer les jurys. Cette activité est validée lorsque 80% des critères sont validés.	Le/la candidat.e présente clairement l'anatomie, la physiologie de la reproduction et la réponse sexuelle humaine // elle utilise des outils de présentation, et un niveau de langue clairs et adaptés
	4.3 Identifier les dysfonctionnements sexuels, en s'appuyant sur les éléments partagés par la ou les personnes(s), afin de permettre une prise en charge sexologique	Les candidat.e.s n'ont pas accès à des ressources et documents extérieurs.	Le/la candidat.e identifie correctement les dysfonctionnements sexuels // elle formule des hypothèses argumentées sur les causes possibles de ces dysfonctionnements
	4.4 Mener des entretiens pré-IVG, en identifiant les éléments de contexte (pressions, ressources matérielles, entourage...), afin de s'assurer du choix de la personne et des conditions de réalisation de l'acte		Le/la candidat.e propose une analyse systémique de la demande d'IVG // elle s'assure du choix de la personne // elle informe sur les méthodes, modalités et le cadre réglementaire de l'IVG // elle décrit les actions pertinentes à mener dans les conditions adaptées au contexte // elle propose des pistes d'orientation vers des structures spécialisées
	4.5 Aider les personnes, en accompagnant leurs questionnements autour des sexualités et identités de genre, afin de promouvoir une vision positive et inclusive de la sexualité		Le/la candidat.e comprend les représentations sociales liées au sexe et au genre // elle détermine les situations de discriminations spécifiques aux questions de genre et d'orientations sexuelles // elle informe et oriente correctement les personnes dans le cadre d'un parcours de transition
5. Accompagnement des personnes concernées par des situations de violences	5.1 Analyser le faisceau d'indicateurs, en favorisant leur expression et en portant attention aux signes non-verbaux, afin de repérer les situations de violence ou de maltraitance	Mise en situation reconstituée d'entretien en présentiel (30 minutes), évaluée sur une grille critériée mise à disposition des stagiaires en amont de l'épreuve, et suivi d'un entretien d'argumentation des choix opérés, informations transmises et décisions prises lors de la mise en situation (30 minutes). Le jury de bloc est composé de 2 CCF en activité et d'une personne de l'organisme habilitée à organiser les épreuves et constituer les jurys. Cette activité est validée lorsque 80% des critères sont validés.	Le/la candidat.e identifie les types de violences et les nomme correctement // elle pose les questions adaptées aux personnes // elle justifie et argumente la cohérence des questions et réponses faites aux personnes
	5.2 Identifier les mécanismes d'emprise et les situations de non-consentement, en mobilisant avec les personnes concernées une analyse des places objet/sujet, afin de favoriser la prise de conscience des personnes		Le/la candidat.e repère les mécanismes d'emprises // elle transmet des éléments de compréhension aux personnes // elle situe de manière claire la personne dans ce mécanisme
	5.3 Mobiliser les connaissances du cadre légal, en situant les responsabilités au regard des actes et en explicitant les procédures, afin de permettre aux personnes de faire un choix en conscience		Le/la candidat.e mobilise sa connaissance du cadre légal, civil, et pénal de façon pertinente // elle explique clairement les procédures envisageables, et leurs conséquences possibles
	5.4 Evaluer le degré d'urgence d'une situation, au regard des éléments évoqués, des enjeux de maintien du lien et du cadre légal, afin d'alerter les instances concernées (parents, communauté éducative, protection sociale et de l'enfance, police, etc)		Le/la candidat.e utilise la grille d'évaluation de dangerosité de manière pertinente // elle préconise des actions de sécurisation // elle oriente vers des structures adaptées ou mobilise des partenaires, selon la situation // elle construit une stratégie d'action avec les personnes accueillies
	5.5 Permettre un accompagnement spécifique des situations de violences intrafamiliales, en tenant compte de leurs effets sur les enfants et en mobilisant les dispositifs de protection au regard de leurs besoins fondamentaux, pour offrir un soutien à la parentalité et aux fratries		Le/la candidat.e identifie les conséquences des violences intrafamiliales sur le développement de l'enfant // elle argumente la cohérence et pertinence de leur proposition d'accompagnement // elle rédige correctement une IP // elle identifie et oriente vers les dispositifs de protections à l'enfance
	5.6 Evaluer les problématiques individuelles des auteurs de violence, en mobilisant les données sociologiques et psychologiques, afin de permettre un meilleur repérage des facteurs déclenchant de la violence, et une prise en charge socio-éducative et thérapeutique		Le/la candidat.e identifie les facteurs déclenchant une situation de violence // elle nomme clairement les violences à l'auteur.ice // elle explicite le contexte systémique dans lequel s'inscrivent les actes individuels // elle identifie et oriente vers des dispositifs et des ressources adaptées aux auteur.ice.s de violence

6. Accompagnement des personnes dans le champ de la conjugalité et de la parentalité	6.1 Analyser les questions de désir d'enfant, en les situant dans les normes sociétales (homoparentalité, grossesse adolescente, injonction à la maternité...), afin de permettre aux personnes de clarifier leur projet	Etudes de cas : le/la candidat.e analyse à l'écrit des situations, en fournissant un travail documentaire pour étayer leur analyse (4 pages max). Les situations sont déterminées par l'organisme en charge de l'organisation des épreuves. Travail individuel asynchrone.	Le/la candidat.e identifie les normes sociétales en jeu selon la situation Il/elle propose une analyse systémique du désir d'enfant Il/elle s'assure du choix des personnes
	6.2 Mettre à disposition des personnes des informations objectives sur les possibilités réglementaires (PMA, adoption, GPA...), afin de mobiliser des ressources adaptées	Cet écrit est remis au jury de validation du bloc, et vaut pour 30% de la validation. Le jury de bloc est composé de 2 CCF en activité et d'une personne de l'organisme habilitée à organiser les épreuves et constituer les jurys. Cette activité est validée lorsque 80% des critères sont validés.	Le/la candidat.e connaît et mobilise les éléments légaux et réglementaires de manière pertinente Il/elle identifie les actions et voies possibles pour les personnes Il/elle accompagne à la mise en œuvre de ces actions lorsque nécessaire
	6.3 Accompagner les familles autour des enjeux éducatifs et dans l'exercice de la parentalité, en permettant l'expression des problématiques et l'élaboration de stratégies, afin de prévenir le mal-être et les violences éducatives	Mise en situation reconstituée d'entretien en présentiel avec un couple ou une famille (30min), évaluée sur une grille critériée mise à disposition des stagiaires en amont de l'épreuve. Cette modalité vaut pour 70% de validation du bloc.	Le/la candidat.e comprend les enjeux liés à la prévention des violences éducatives Il/elle identifie et mobilise des ressources adaptées aux questions de parentalité (coparentalité, adolescence, connaissance des services et prestations d'aide à la parentalité, protection de l'enfance, etc.)
	6.4 Aider les personnes à gérer des situations de crise intra-familiale, en prenant en compte leurs enjeux respectifs, afin de favoriser une résolution non-violente des conflits	Le jury de bloc est composé de 2 CCF en activité et d'une personne de l'organisme habilitée à organiser les épreuves et constituer les jurys. Cette activité est validée lorsque 80% des critères sont validés.	Le/la candidat.e identifie les situations de crise intra-familiale Il/elle différencie situation de crise et situation de violences Il/elle connaît et mobilise des outils de résolution non-violente des conflits
EPREUVE INTEGRATIVE	Rédaction d'un écrit professionnel de fin de formation de 100 000 caractères (+/- 10%), permettant le développement d'une question problématisée, déclinée au travers du référentiel métier et de l'analyse de la posture professionnelle. Cet écrit s'appuie sur : - les expériences terrain vécues lors des stages pratiques des blocs 1 et 2, ou toute autre expérience professionnelle pertinente, - les apports de la formation dispensée par les organismes habilités, - des recherches complémentaires (documentaires, questionnaires, entretiens...) Cet écrit est présenté à l'oral lors d'une soutenance devant jury.	L'écrit est présenté de façon structurée (respect du cahier des charges : mise en page, police, etc.) La problématique est correctement formulée Le sujet traité fait l'objet d'une recherche spécifique (enquête, témoignages, lectures, observations...) Les éléments recueillis et présentés servent à répondre à la problématique de manière pertinente Le/la candidat.e porte un regard réflexif sur sa posture (choix du sujet, distance, influences personnelles...) Le/la candidat.e articule le sujet traité avec les missions et enjeux de la fonction de CCF Le/la candidat.e propose des perspectives et pistes de réflexion A l'oral, le/la candidat.e expose clairement son travail, le cheminement de pensée, et argumente ses choix La présentation orale est claire et respecte le temps imparti	

ANNEXE 2 : CONSULTATION DE L'ARRÊTÉ DU 3 DÉCEMBRE 2010

Consultez l'intégralité de l'arrêté en suivant ce lien :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000023213236>

ANNEXE 3 : ÉQUIVALENCES ET PASSERELLES

N° de la fiche	Intitulé de la certification reconnue en équivalence	Nature de l'équivalence (totale, partielle)
RNCP2028	DE – médiateur familial	Équivalence partielle : le domaine de compétences 1 "Création et maintien d'un espace tiers de médiation familiale" du DE médiateur familial, permet une équivalence avec le BCo6 de la certification CCF "Accompagnement des personnes dans le champ de la conjugalité et de la parentalité".
RNCP34824	DE – Diplôme d'État d'assistant de service social	Équivalence partielle : le BCo3 du DE d'assistant de service social "Diagnostic social territorial" équivaut au BCo3 de la certification de CCF "Développement d'actions en faveur de la promotion de la vie affective, relationnelle et sexuelle"
RNCP247	TP – Formateur professionnel d'adultes	Équivalence partielle : le BCo1 du TP formateur professionnel d'adultes "Préparer et animer des actions de formation collectives en intégrant des environnements numériques" équivaut au BCo2 de la certification CCF "Mise en oeuvre d'actions collectives dans le champ de la vie affective, relationnelle et sexuelle, auprès de différents publics"
RNCP4900	DE – Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport – spécialité "animation socio-éducative ou culturelle" - 2 mentions : "animation sociale" et "développement de projets, territoires et réseaux".	Équivalence partielle : les compétences attestées par le DE d'animation socio-éducative "Conduire des démarches pédagogiques dans une perspective d'éducation populaire", "Réguler son intervention en fonction des publics" et "Évaluer les interventions pédagogiques conduites" permettent une équivalence avec le BCo2 de la certification CCF "Mise en oeuvre d'actions collectives dans le champ de la vie affective, relationnelle et sexuelle, auprès de différents publics".

ANNEXE 1 : TAUX D'INSERTION

Promotion 2017-2018. Enquête réalisée 2 ans après la fin de la formation (en 2020).

Taux d'obtention : 100%

	Situation à l'entrée en formation	Situation à +2 ans
CDI	20%	50%
CDD >6 mois	70%	20%
CDD <6 mois	0%	0%
Chômage	10%	10%
Autre	0%	10% (indépendante)
NSP*	0%	10%

*NSP : Ne se prononce pas

Taux d'insertion dans le métier visé +2 ans : 40%

Salaire net moyen annuel : 19 636€



le planning
familial 974



 planning-familial.org



13D chemin des mangues carottes

97450 Saint-Louis

02 62 25 40 15

ÉCOUTE - INFORMATION - ORIENTATION

0800 08 11 11

numéro vert anonyme et gratuit

du lundi au vendredi de 8h à 18h tapez 974